SOS Racisme demande la tête d'Eric Zemmour

27/04/2010 à 16h29

Dans une lettre adressée à Patrick de Carolis, Dominique Sopo, président de SOS Racisme, demande au patron de France Télévisions quelles mesures il envisage à l'encontre du chroniqueur. Nous publions ci-dessous de larges extraits de ce courrier.

"Je me concentrerai ici sur l'incompatibilité manifeste qui existe entre l'esprit du service public et les propos stigmatisants de Monsieur Zemmour. Ce que je me serais bien gardé de faire s'il n'y avait ici qu'un dérapage. Mais de dérapage il n'y a point puisque Monsieur Zemmour semble s'être spécialisé dans la parole haineuse à l'endroit des femmes, des homosexuels et des personnes d'origine immigrée avec, depuis plusieurs mois, une " spécialisation " envers cette dernière catégorie.

***Or, de tels propos sont manifestement contraires à l'esprit du service public** qui se doit de porter des valeurs contraires au racisme. C'est pourquoi, m'appuyant sur la lettre que vient de me transmettre le CSA, je m'étonnerais que le service public poursuive sa collaboration avec Monsieur Zemmour dans la mesure où une partie des propos incriminés ont été tenus sur une chaîne du service public (…) Si le groupe France Télévision ne pouvait pas forcément agir a priori, il le peut a posteriori, ne pouvant en outre ignorer plus longtemps que **Monsieur Zemmour s'est fait une spécialité de la parole stigmatisante lors de ses passages hebdomadaires sur France 2 dans l'émission "On n'est pas couchés"**, parole dont vous admettrez sans doute qu'elle s'éclaire d'un jour nouveau et dénué de toute ambiguïté suite à cette glorification de la pratique de la discrimination raciale*

Dans la mesure où Monsieur Zemmour n'intervient pas dans ces émissions en tant que simple invité mais en tant que chroniqueur (ce qui lui donne de facto une parole d'autorité d'autant plus forte qu'elle émane du service public), cela n'implique pas simplement les émissions où il intervient mais bien la direction de ces chaînes et donc du groupe France Télévision dont je sais que, sous votre impulsion, il a à cœur de développer une ligne éditoriale qui évite de confondre la liberté et la pluralité des expressions avec un cirque où le racisme serait une partie du spectacle.

C'est pourquoi je vous demande quelles sont les mesures que vous avez envisagé de prendre à l'endroit de Monsieur Zemmour.

Dans l'attente d'une réponse de votre part et connaissant votre attachement aux valeurs du service public ainsi qu'à celles défendues par l'association que je préside, je vous prie, Monsieur le Président, de recevoir mes salutations distinguées."

source